

Montréal, le 12 octobre 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande de modification des tarifs et conditions de services de transport pour l'année 2018 d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-4012-2017**

Maître Fréchette,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 11 octobre 2017 requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, soit **le 20 octobre 2017 à 12 h.** Cependant, elle demande au Transporteur de déposer les réponses complétées au fur et à mesure de leur disponibilité. En conséquence, la Régie repousse le dépôt de la preuve des intervenants au **30 octobre 2017 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml